



UNION ROMANDE TAMBOURS ET FIFRES

Assemblée des Délégués URTF du 17 février 2024
Le Crêt
(Tambours l'Echo des bois la Joux-le Crêt)

Procès-Verbal



PROCES – VERBAL

**de l'assemblée des délégués
du 17 février 2024
au Crêt**

Introduction

La Présidente Alexia Héritier ouvre l'Assemblée à 10h04.

Souhais de bienvenue

Elle souhaite une cordiale bienvenue au Crêt pour l'assemblée des délégués 2024, à Mesdames et Messieurs les délégués, membres d'honneur, membres honoraires, vétérans et membres des commissions et tous les ami.e.s du fifre et du tambour.

La présidente remercie la société des tambours l'Echo des Bois de La Joux - Le Crêt et particulièrement Vincent Fragnière, son président, pour son organisation.

Elle salue également la présence du syndic et député Marc Farni.

Il prend la parole pour présenter la commune et ses environs, comptant 1'400 habitants, et s'agissant de communes fusionnées sous le nom neutre de *La Verrerie* (La Vèryère en patois fribourgeois).

Loin de rien et proche de tout, au milieu de Romont – Oron - Châtel St-Denis – Bulle.

Commune rurale agricole avec une qualité de vie campagnarde mais avec le temps, se sont développés des petits métiers puis une vingtaine de PME aujourd'hui.

Alexia Héritier salue la présence de :

M. Robert Métrailler, président de l'ASTF

M. Eric Favre, secrétaire de l'Union des vétérans de l'ASTF

M. Nicolas Huser, Président de l'Association des Tambours et Fifres du Valais Romand

Ainsi que de nos membres d'honneurs

M. Laurent Besse

M. Frédéric Brasey

M. Jean Chappaz

M. Martial Gumy

M. Olivier Jaques

M. André Liaudat

M. Robert Métrailler

M. Francis Muller

M. Michel Pedrazzoli

M. Louis Salamin

M. Eddy Trincherini

Mme Dominique Vallat-Pont

Et de nos membres honoraires

M. Thivent Rodari

La présidente salue également la présence des vétérans de l'Union romande qui recevront leur distinction dans le courant de cette assemblée.

Alexia Héritier excuse l'absence de :

M. Edgar Etter, membre du comité URTF

M. Philippe Rüttsche, adjudant d'état-major, enseignant spécialiste des tambours

M. Martin Grätzer, chef de la commission technique ASTF

Mme Barbara Berli, cheffe de la commission musicale de l'ASTF

M. Beni Stöffel, Président OWTPV

M. Stefan Haus, Président ZTPV

M. Kurt Heim, Président OTV

M. Markus Estermann, président de l'Union des vétérans de l'ASTF

M. Markus Scheidegger, trésorier de l'Union des vétérans de l'ASTF

Ainsi que de nos membres d'honneur

Mme Marlyse Blanc	M. Claude Blessing	M. Jean-Philippe Brun	M. Nicolas Cuere
M. Joseph Debons	M. Pascal Grezet	Mme Nadia Gumy	M. Didier Laurent
Mme Céline Renaud-Richard		M. Lionel Renaud	M. Daniel Rollier

Et de nos membres honoraires

M. Christophe Debons	M. Marius Dumoulin	M. Joseph Fasel	M. Thierry Julliard
M. Christian Liand	M. Stefan Stempf		

Nous sommes reçus cette année par les tambours de l'Echo des Bois de La Joux - Le Crêt pour l'organisation de cette journée. Comme le veut la coutume, lors de l'année d'une fête romande, cela se passe dans le fief des organisateurs.

La parole est donnée au président de la société, M. Vincent Charrière.

La réunion des 2 villages La Joux et Le Crêt a été opérée en 1947. Petit village mais grande salle !

Historique de la société :

- Fondée en 1977 par la réunion des Tambours de la Fanfare de La Joux et de Le Crêt
- Fondation Ecole de Musique «Horizon 2000» en 1996 par Joël Menoud et Daniel Andrey
- Organisation du 20^{ème} Grand-Prix du Fife et Tambour à Le Crêt en 2007
- Société S1 depuis 2010 lors de la Fête Fédérale à Interlaken

Présentation de l'Echo des bois :

- Composée de 15 membres actifs
- Directeur : Dominique Magnin depuis la saison 2020-2021
- Comité
- - Président : Vincent Charrière
- - Vice-Président : Simon Panchaud
- - Caissier : Ludovic Yerly
- - Secrétaire : Alexandre Currat
- - 5^{ème} Membre : Fabien Mornod
- Horizon 2000 : Composé de 16 élèves âgés de 8 à 15 ans.

L'assemblée des délégués a été convoquée conformément à l'article 17 alinéa 3 des statuts de l'URTF et la convocation est parvenue aux sociétés et ceci pour la plupart le 11 décembre 2023.

De ce fait, l'assemblée des délégués a été régulièrement convoquée et peut donc délibérer conformément aux statuts.

Avant d'ouvrir formellement cette assemblée, Alexia Héritier aimerait que nous ayons une pensée pour des personnes récemment disparues depuis notre dernière assemblée, notamment les personnes qui nous ont été communiquées, à savoir :

Christophe Léger

Elle souhaite aussi que nous ayons une pensée pour les amis ou les proches parmi nos membres perdus au cours de cette année. A sa demande, l'assemblée se lève pour observer une minute de silence.

Afin de pouvoir comptabiliser les voix lors des différents votes, il est proposé de désigner deux scrutateurs. Il s'agit de Monsieur Florian Bassenne et de Monsieur Georges Rossetti.

Au vote, leur nomination est acceptée à l'unanimité.

Le décompte des présences fait état de la distribution de 68 cartes de vote, majorité à 35. 29 sociétés sont représentées, 5 sont excusées et 3 sont absentes.

L'ordre du jour a été transmis avec la convocation.

La présidente ouvre la parole au sujet de l'ordre du jour en demandant s'il y a des questions ou des demandes de modification ou d'ajout.

Celle-ci n'est pas demandée, la discussion est close et l'ordre du jour est accepté au vote à l'unanimité.

Ordre du jour

- 1) **Introduction – ouverture de l'assemblée**
- 2) **Approbation du procès-verbal de l'assemblée des délégués du 04.02.2023**
- 3) **Rapports :**
 - a) de la présidente
 - b) de la trésorière (comptes et budget)
 - c) des vérificateurs des comptes
 - d) du chef de la commission tambour de l'URTF
 - e) du chef de la commission fifre de l'URTF
- 4) **Approbation des rapports, des comptes et du budget**
- 5) **Admissions - Démissions de sociétés**
 - a) Démission des Tambours de la Fanfare municipale de la ville de Genève
- 6) **Fixations :**
 - a) de la finance d'entrée
 - b) des cotisations
 - c) des forfaits FRTFC et FRJTFC
- 7) **Elections :**
 - a) du ou de la président.e
 - b) des membres du Comité Central
 - c) du chef de la commission tambour de l'URTF
 - d) du chef de la commission fifre de l'URTF
 - e) des membres des Commissions musicales
 - f) des membres de la Commission de vérification des comptes
- 8) **Propositions :**
 - a) du comité
 - b) des sociétés
- 9) **Fixation du lieu de la prochaine assemblée des délégués**
- 10) **Rapport intermédiaire de la Fête romande des tamb. et fifres« Romont 2024 »**
- 11) **Attribution de l'organisation de la Fête romande des Jeunes 2026**
- 12) **Honorariat et Nomination des Vétérans**
- 13) **Divers et propositions individuelles**

1. Introduction - Ouverture de l'assemblée

Alexia donne le décompte des présences des sociétés.

Sociétés présentes : 29

T. & F. Sierrois	F. & T. L'Empro-Genève	F. & T. La Bertholdia Fribourg
F. & T. de Nyon	Ecole de Musique, Nyon	Tambours du Chablais, Monthey
Echo des Bois, La Joux-Le Crêt		Compagnie 1602, Genève
F. & T. CPMDT Genève	Union instrumentale de Cernier	F. & T. Collèges de Lausanne
T. & F. Savièsans	Tambours de Conthey	Tambours Morgiens
Tambours Union Vétroz	F. & T. Montreusiens	F. & T. de l'Ancien Comté "La Gruvia"
Diabolo Cossonay	T. & F. Zaehringia Fribourg	Tambours du Lion Grand Saconnex
Merula Lausanne	Contingent Grenadiers Fribourg	Tambours de Villeneuve
Tambours de la Musique de la Police de Genève	Tambours d'Octodure Martigny et Région	Tambours de la Broye
Tambours des Cadets de Genève	Tambours de la Fanfare municipale d'Aigle	

Sociétés excusées : 5

F. & T. Brig-Glis	F. & T. La Gougra, St.-Jean	Association musicale Neuchâtel-St-Blaise
F. & T. La Gaîté, Ayent	T. & F. de Meyrin	

Sociétés absentes : 4

F. & T. La Maya, Suen / St.Martin	Tambours de la Fanfare Municipale d'Onex	F. & T. Les Aiglons, Hérérence
		Groupe de Tambours Ondine Genevoise

Cartes de vote distribuées	68
Majorité	35

Alexia Héritier remercie Laurent et Olivier d'avoir procédé aux formalités de présence ainsi que de leur précieuse et efficace collaboration dans la préparation de cette assemblée.

2. Approbation du procès-verbal de l'assemblée des délégués du 4 février 2023 à Vétroz

Le PV de l'assemblée 2023 de Vétroz est parvenu aux sociétés avec les convocations à l'AD 2024. Alexia Héritier remercie Olivier pour sa rédaction.

La discussion est ouverte, la parole n'est pas demandée, la discussion est close. Au vote, le PV est accepté à l'unanimité moins une abstention.

3. Rapports

a) de la Présidente

Mesdames et Messieurs, chers amis musiciens,

Le 5 Février 2023 marquait le début de ma présidence à l'Union Romande des Tambours et Fifres, succédant ainsi à Lionel après sa démission. Je suis honorée et fière de la confiance que vous avez placée en moi en acceptant ma candidature. C'est avec une grande motivation que j'ai entamé ce nouveau mandat présidentiel.

L'année 2023 a été marquée par un événement majeur pour notre association : la fête fédérale organisée par la société des Fifes et Tambours saviésans. Sous la direction de l'ASTF, cette société de l'UR a brillamment démontré que la jeunesse d'une société n'est pas un obstacle lorsque l'ambition est grande et que l'on s'entoure des bonnes personnes. Cette fête à Savièse, première du genre dans un village, restera gravée dans nos mémoires grâce à une organisation exemplaire et un accueil chaleureux.

Au cours de cette première année, j'ai pris mes marques et travaillé à la révision de certains documents de notre association, tels que le cahier des charges pour l'organisation d'une fête romande ou la planification d'une assemblée des délégués.

J'ai également participé à la fête du Haut-Valais à Naters, une journée conviviale propice aux échanges entre nos associations.

En collaboration avec le comité, nous nous sommes réunis à deux reprises pour évaluer les succès et les échecs de la fête fédérale. Pour renforcer nos liens, nous avons également organisé une journée conviviale dans les magnifiques montagnes valaisannes, dans mon chalet de la vallée du Sanetsch, bien que le trajet ait été plus difficile pour certains que pour d'autres.

Je tiens à exprimer ma gratitude envers mes collègues du comité central pour leur soutien, leurs conseils et leur travail souvent méconnu mais indispensable à la bonne marche de notre Union.

L'année écoulée a également été riche en formations pour les moniteurs et les musiciens, avec des cours de fifre et de tambour, des formations de jury et des examens militaires. Un grand merci aux commissions techniques des fifres et tambours pour leur engagement dans la promotion des règlements et la tenue des concours, ainsi que pour l'organisation de cours destinés à la relève.

Le renouvellement des générations reste notre défi majeur, et l'ASTF en est pleinement consciente. Sous l'impulsion de Roman Lombriser, un outil d'audit pour les sociétés est désormais disponible, et des discussions sont en cours pour permettre aux sociétés d'analyser leurs forces et leurs axes d'amélioration, tout en favorisant les échanges sur cette thématique. Le comité suivra de près cette initiative et vous apportera tout son soutien.

2024 s'annonce comme une année exceptionnelle pour notre association avec la fête romande à Romont. J'en appelle à toutes les sociétés pour une participation massive à cet événement, essentiel pour l'image de l'Union Romande des Tambours et Fifes. Pour ceux qui s'inquiéteraient du congé pour leurs jeunes musiciens, je tiens à les rassurer : j'ai reçu l'assurance du service de l'enseignement du canton du Valais que le congé leur sera accordé, moyennant une demande accompagnée de la preuve de leur inscription au concours.

Quant au personnel enseignant, une demande doit être adressée à leur direction qui, si possible, organisera des remplacements internes.

Je tiens la lettre de réponse à disposition pour ceux qui en auraient besoin.

En conclusion, je souhaite vous remercier à nouveau pour la confiance que vous m'avez accordée pour remplir ce mandat de présidente. Je vous remercie également pour votre engagement au sein de vos sociétés et votre intérêt pour notre Union. Je vous souhaite une excellente année 2024. Prenez soin de vous et au plaisir de vous retrouver lors de nos prochaines manifestations.

Merci à tous.

b) du trésorier

La présidente donne la parole à Laurent Guggisberg, trésorier, pour la présentation des comptes de l'exercice 2023 et du budget 2024.

Comptes 2023

Il présente les comptes et commente ensuite les différentes lignes des produits et des charges, des revenus et des dépenses.

Le montant total des produits est de CHF 22'606.80

Celui des charges est de CHF 17'279.55
L'exercice est clôturé avec un bénéfice de CHF 5'327.25

La fortune nette de l'URTF, après report du bénéfice, s'élève à CHF 75'969.81 et se compose comme suit :

Caisse CT : CHF 2'773.96
Caisse UR : CHF 823.20
CCP : CHF 72'302.75
CCP Deposito : CHF 0.00
BCVS : CHF 0.00

Actifs transitoires CHF 0.00
Débiteurs CHF 70.00
Passifs transitoires CHF 60.00

A noter la fermeture du compte de la BCV et le transfert du montant sur le compte de Poste CCP. Autant grouper sur le compte postal puisque sur la banque, il y a peu ou pas d'écriture, des frais annuels de CHF100.- et cela ne rapporte plus rien en intérêt.

Budget 2024

Le trésorier commente ensuite le budget 2024 qui est prévu de boucler à l'équilibre.

Les produits et les charges restent assez similaires. Les variations notables concernent les subsides de fête, subside ASTF et encaissements ou frais de commission technique.

La discussion est ouverte, la parole n'est pas demandée. Il n'y a pas de question ou de complément d'information qui soient demandés concernant les comptes ou le budget. La discussion est close.

Alexia remercie Laurent pour sa présentation.

Le rapport du Trésorier sera accepté au point 4.

c) des vérificateurs des comptes

La présidente donne la parole au représentant des Tambours et Fifres de La Bertholdia de Fribourg, 1^{ers} vérificateurs de cet exercice comptable, pour la lecture de leur rapport.

La commission de vérification s'est réunie le 31 janvier 2024.

Jacques Emmenegger donne lecture du rapport des vérificateurs.

La parole est ouverte, elle n'est pas demandée. La discussion est close.

Alexia remercie les vérificateurs pour leur rapport.

Le vote de l'acceptation des comptes et du budget ainsi que la décharge aux vérificateurs et au comité se fera au point 4 de l'ordre du jour.

d) du chef de la Commission technique tambours

Grégoire Trincherini donne lecture de son rapport qui passe certains points de l'année écoulée en revue et donne des informations sur les activités à venir.

Mesdames et messieurs, bonjour.

Cette année, la commission technique tambour a organisé la journée d'inspection, la journée de drill, et les cours moniteurs avancé, qui est le dernier palier du cursus donné par l'URTF. Comme c'était une année de fédérale, les occupations des sociétés, ainsi que les emplois du temps étaient déjà bien chargés. Je vais vous faire un retour sur ces activités et vous informer des prochaines échéances 2024.

Journée d'inspection du 17 juin 2023.

La journée d'inspection a eu lieu le 17 juin, au local des tambours de l'Union de Vétroz. Trouver une date a été un sacré casse-tête. 6 candidats se sont inscrits, et la journée s'est bien passée. Tous ont eu l'occasion de se faire écouter, de recevoir des conseils, pour se préparer au mieux pour leur examen futur.

Il ne faut pas oublier certains points importants que je vous rappelle chaque année :

- Cette journée est bénéfique, même si on ne veut pas faire l'examen.
- La préparation pour l'examen ne se fait pas l'année de l'examen, mais avant.
- La participation des jeunes est suivie par l'armée et l'ASTF.
- Un nombre important d'inscriptions montre à l'armée l'intérêt des jeunes, et favorisera le maintien du nombre de tambours militaires.
- L'examen n'est pas si difficile que ça si on se prépare.

Nous vous remercions de motiver et d'inscrire vos jeunes à ces journées. La prochaine journée d'inspection est prévue le samedi 23 mars 2024. Les inscriptions vous parviendront tout soudain. Le lieu est encore à définir.

Merci de faire circuler l'information dans vos sociétés. Nous souhaiterions que tous vos jeunes, de 14 à l'année de l'armée, remplissent ce formulaire. En effet, nous souhaitons faire un sondage, auprès de tous vos jeunes, pour comprendre leur motivation, mais aussi leur désintérêt, afin de pouvoir répondre à leur besoin, répondre à leurs questions et comprendre ce que les jeunes actuels pensent de la musique militaire.

Fête fédérale à Savièse

On y était tous, c'était magique, pas besoin de faire un long paragraphe. Je teins simplement à remercier les fifres et tambours saviésans, qui ont pris cette fête au pied levé, et qui ont montré, tout comme Bulle d'ailleurs, que l'URTF se porte bien, et que nous pouvons organiser de très belles fêtes. Je pense que nous sommes un exemple pour les autres associations.

Journée de drill du 28 août 2023

Nous avons organisé la journée de drill en vue de la préparation à l'examen de tambours militaires. 3 candidats ont participé. 3 personnes se sont présentées à l'examen, et 2 concurrents ont passé le test avec succès. Félicitations à eux et bonne suite dans la musique militaire.

Cours moniteurs URTF

Cet automne, nous avons continué le cursus de cours moniteurs tambours et fifres, avec le cours avancé pour les tambours. Ces cours se sont déroulés à Saint-Maurice, dans des locaux mis à disposition par l'Armée. Pour les fifres, Etienne en parlera dans son rapport.

Pour les tambours, le cours moniteurs avancé n'a pas attiré foule, tout comme le cours de base d'ailleurs. Lors de l'examen du 20 janvier 2024, 4 candidats se sont présentés (il y avait un malade qui doit passer un examen de rattrapage), et les 4 ont réussi le test. Félicitation à tous les participants pour leur travail, nous avons eu beaucoup de plaisir à travailler avec eux, nous leur souhaitons bonne suite, et nous espérons les retrouver lorsque l'ASTF organisera le cours moniteur confirmé.

Prochains évènements 2024

Cette année, la CT/URTF va se concentrer sur la journée d'inspection, la journée de drill, et bien entendu, nous allons également nous préparer pour notre fête romande à Romont, qui sera très certainement magnifique. Lors de nos premiers contacts avec les organisateurs, nous avons senti un bel élan, de la motivation, et déjà une très bonne préparation. Je me réjouis vraiment de participer à cette fête.

Remerciement

Voilà, pour terminer mon rapport, je tiens à remercier mes collègues de la commission technique, pour leur travail et leur soutien. Je tiens à remercier aussi nos amis et collègues hors CT, qui prennent régulièrement

du temps pour nous aider lors de nos tests, examen, cours. Un merci particulier à Etienne, chef fifre, avec qui j'ai une excellente relation, et aussi Gaëtan, responsable des concours, qui ne lâche rien, et qui a repris ce poste au combien important (surtout cette année) d'une main de maître.

Pour conclure, après mures réflexions, il m'est apparu qu'il était temps de réfléchir pour passer la main. En effet, cette année, nous avons fini un cursus de cours moniteurs, nous allons organiser la fête romande. Ça sera déjà ma 3^{ème} en tant que chef tambour. Je vous informe donc que je vais me lancer dans ma dernière année en tant que responsable tambour de l'URTF, et que je laisserai ma place l'année prochaine. De plus amples informations suivront lors de cette assemblée.

Je vous remercie pour votre attention et je vous transmets mes meilleures salutations.

*Trincherini Grégoire
Chef Tambours CT/URTF*

e) du chef de la commission technique fifres

Etienne Küng donne lecture de son rapport. Il revient sur l'année écoulée du côté des fifres et évoque les perspectives pour l'année à venir.

*Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs,*

Je souhaiterais commencer par effectuer une rétrospective un peu plus importante que seulement sur l'année écoulée. En effet, avec la 3^e année des cours de moniteurs fifres, nous sommes arrivés au terme d'un cycle. Lorsque j'ai repris la fonction de Chef Fifre en 2019, je vous avais fait part des objectifs que nous nous étions fixés, notamment :

- *la création d'un concept de formation pour les moniteurs fifres,*
- *la définition des sujets et des objectifs pour chaque année,*
- *l'établissement de documents de cours de qualité pour les élèves.*

Le concept de formation a été finalisé en avril 2021, la première année de cours a eu lieu en automne de la même année, suivie de la 2^e et de la 3^e année l'automne dernier. La documentation pour ces cours a été réalisée et mise à disposition des élèves. Tout n'est certes pas forcément parfait ni définitif, mais la base existe et sera améliorée au fur et à mesure. Les échos reçus de la part des participants sont plutôt positifs, et je remercie Chloé, Nina et Alexandra pour tout le travail fourni durant ce cursus !

Ce sont 14 personnes qui ont suivi ces cours et les examens correspondants. Cela s'est terminé par 13 succès, et une personne qui n'a pas réussi l'examen. Pour elle, un examen de rattrapage aura lieu ce printemps. Pour les autres, les diplômes seront remis tout à l'heure aux représentants des sociétés, mais je souhaite quand même les féliciter et je cite leurs noms, par société :

- *Fifres et Tambours Saviésans : Coralie Héritier et Quentin Dayer*
- *Tambours et Fiffres Sierrois : Amélie Zufferey*
- *Fifres et Tambours de Meyrin : Vanina Evéquo*
- *F&T des Collèges de Lausanne : Clara Citaku, Luke Hari, Luo Rochat, Tibor Rochat et Florestan Tétaz*
- *Merula Lausanne : Emmanuelle Comte, Joanna Lambelet, Apolline Savoy et Joël Rey.*

Outre le fait de former ces moniteurs, ces cours ont permis de créer une cohésion entre ces représentants des différentes sociétés, ce qui est extrêmement positif pour l'URTF ! J'espère que le prochain cursus, qui débutera en 2025, aura des effectifs similaires, mais surtout une dynamique identique !

Durant ce printemps, l'ASTF organise à nouveau une formation de base pour les juges fifres. L'URTF a pu inscrire deux personnes, qui fonctionneront comme aspirants à Romont avant, je l'espère, d'intégrer les rangs des juges URTF. Nous nous réjouissons également du retour de Nadia Gumy qui a souhaité reprendre du service comme juge !

J'ai abordé le concours de Romont, pour lequel nous sommes en pleine préparation, et notamment Gaëtan qui fournit un travail en quantité et en qualité pour la partie technique des concours. Les contacts avec la société organisatrice se passent très bien, ce qui nous promet une très belle fête !

Les inscriptions ne sont pas encore fermées, vous pouvez donc encore faire de la publicité dans vos sociétés !

Pour terminer mon rapport, quelques remerciements :

- *Tout d'abord à mes collègues de la CF (Chloé, Nina et Alexandra). Le travail fourni est de qualité, l'ambiance entre nous est excellente, c'est un plaisir de travailler dans ces conditions, et nous souhaitons poursuivre le travail avec la même équipe !*
- *Merci à Barbara Berli, pour le soutien de l'ASTF et la collaboration au niveau suisse,*
- *Merci à Grégoire et aux autres membres de la CT ! Même si nous ne nous voyons pas beaucoup en présentiel (beaucoup de séance se font online), c'est toujours agréable de travailler, rigoler et faire avancer les choses au sein de la Commission Technique.*

Je vous remercie pour votre attention.

*Pour la CF/URTF
Etienne Küng
Chef Fifre*

Alexia remercie Grégoire et Etienne pour leur rapports.

4. Approbation des rapports, des comptes et du budget

La parole est ouverte au sujet des rapports d'activités (3a, d et e). Elle n'est pas demandée. Aucun complément d'information n'étant demandé, il est procédé au vote, en bloc, de ces rapports. Ils sont acceptés à l'unanimité par acclamation.

La parole est ouverte au sujet des comptes 2023 et du budget 2024. Elle n'est pas demandée. Aucun complément d'information n'étant demandé, il est procédé au vote.

Au vote, les comptes 2023, le rapport des vérificateurs et le budget 2024 sont approuvés à l'unanimité par acclamation. Décharge est donc donnée au comité et au trésorier, et la commission de vérification est relevée de son mandat.

Le Comité remercie Laurent pour la tenue claire et précise des comptes de notre Union Romande et le temps investi.

Il remercie également les vérificateurs des comptes, soit, les fifres et tambours de La Bertholdia, de L'Empro Genève et la Compagnie 1602 pour leur travail.

5. Admissions - Démissions - Mutations

Nous avons reçu la demande de démission des Tambours de la Fanfare municipale de la ville de Genève. Alexia lit le courrier de démission reçu le 24 septembre 2023 de Gabriel Favre, secrétaire de la société.

Nous avons reçu une demande d'admission provenant de la Société de musique Fifres, Tambours et Majorettes "St-Georges" Lourtier.

La parole est donnée à Matthew Dayer pour une présentation de la société de Lourtier.

Un brin d'histoire en dates clé :

- **1969** Création de la société
- **1971** Arrivée des majorettes ; Adhésion à l'ATFVR
- **1986** Inauguration des nouveaux costumes ; Organisation de la fête cantonale des tambours et fifres du Valais Romand
- **1994** Adhésion à l'URTF

- **2000** Organisation de la fête cantonale des tambours et fifres du Valais Romand
- **2006** Démission de l'URTF
- **2011** Organisation de la fête cantonale des tambours et fifres du Valais Romand
- **2015** Inauguration des nouveaux costumes
- **2023** Organisation de la fête cantonale des tambours et fifres du Valais Romand

La société aujourd'hui, c'est une société jeune et dynamique composée de :

- 70 membres actifs, dont 58 qui prennent part aux manifestations.
- 22 fifres, 27 tambours et 19 majorettes, un porte-drapeau et un directeur.

Elle fêtera en 2024 ses 55 ans d'existence.

Envie de se développer et de participer aux fêtes car maintenant ils ont des jeunes motivés (moyenne d'âge de moins de 19 ans).

Au vote, leur admission est acceptée par acclamation.

Nous les félicitons et leur souhaitons beaucoup de plaisir.

A commencer par celui de pouvoir voter maintenant grâce à leur carte de vote.

L'URTF comptera donc, en 2024, toujours 38 sociétés membres.

6. Fixations

a) de la finance d'entrée

Aucun changement, elle reste à Fr. 100.--

b) des cotisations

Aucun changement, elles restent à Fr. 5.- par membre de plus de 16 ans.

Au minimum Fr. 50.- par société.

c) des forfaits FRTEFC et FRJTFC

Aucun changement, ils restent à Fr. 3'000.- et Fr. 2'000.-

La discussion est ouverte, la parole n'est pas demandée. Il n'y a pas de remarques au sujet de ces montants.

Au vote, ils sont reconduits à l'unanimité.

7. Elections.

a) Election du / de la président.e du Comité central

Eric Favre, vice-président, prends la parole pour présenter Alexia et inviter l'assemblée à la reconduire dans ses fonctions.

Alexia Héritier se remet bien volontiers à disposition de notre association, en tant que présidente sortante, et comme nous n'avons pas reçu de candidature avant le 30 décembre 2023. Elle propose de voter à main levée l'acceptation de sa réélection.

Alexia est réélue par acclamation.

b) Election des membres du Comité central

Les autres membres du Comité se remettent aussi à disposition pour un nouveau mandat sauf Edgar Etter qui nous a fait part de sa demande de mise en retraite bien méritée.

En effet Edgar a toujours eu du plaisir à nous accompagner depuis de longues années au sein de notre association ainsi qu'au sein de notre comité mais depuis qu'il est à la retraite professionnelle, il est de moins en moins en Suisse et il estime qu'il ne peut plus honorer son mandat au sein de notre comité comme il le souhaiterait.

Alexia remercie Edgar pour tout ce qu'il nous a apporté durant les années partagées ensemble et nous lui offrirons un présent à son retour en Suisse. Nous lui souhaitons bon vent pour la suite.

Un nouveau membre s'est proposé pour remplacer Edgar en la personne de Dominique Magnin, membre des tambours de l'Echo des Bois de La Joux – Le Crêt.

La présidente demande s'il y a une autre candidature dans la salle.

Ce n'est pas le cas. Il n'y a pas d'autres candidatures parmi l'assemblée.

Elle passe la parole à Vincent Charrière, président de l'Echo des Bois, pour la présentation de la candidature de Dominique Magnin.

Quelques étapes de son parcours :

- Membre de l'Echo des Bois depuis 1995
- Membre et Président de Commission cantonale de tambour de la SCMF (Société Cantonale des Musiques fribourgeoises) de 2006 à 2016
- Président de l'Echo des Bois de 2002 à 2018
- Directeur de l'Echo des Bois depuis 2020
- Président d'organisation du 20^{ème} Grand-Prix du Fife et Tambour en 2007 à Le Crêt
- Président d'organisation de la 22^{ème} Fête Romande des Fifres et Tambours 2024 à Romont

Au vote, Dominique Magnin est élu par acclamation et Alexia lui souhaite la bienvenue au sein de notre comité central.

Tous les autres membres du comité central ayant accepté de renouveler leur mandat et poursuivre leur travail, Alexia propose ensuite la réélection de tous les membres du comité en bloc.

L'AD reconduit le comité par acclamation pour une nouvelle année.

Elle remercie l'assemblée de la confiance témoignée envers le comité de l'UR. Elle remercie ses collègues du comité pour leur engagement à la cause de l'Union romande.

Celui-ci se compose maintenant de : Alexia Héritier, présidente, Eric Favre, vice-président, Olivier Monge, secrétaire général, Laurent Guggisberg, trésorier, Grégoire Trincherini, chef CT, et Dominique Magnin, membre.

c) Election du chef de la commission tambours

Grégoire Trincherini, chef de la Commission tambour, se représente encore pour une dernière année.

Il est réélu par acclamation.

A noter qu'il fait également partie du comité central.

d) Election du chef de la commission fifres

Etienne Küng, chef de la commission fifres, se représente également.

Il est réélu par acclamation.

Etienne fait également partie du comité central. En effet nous trouvons positif d'avoir le représentant des fifres et des clairons au sein du comité pour des avis équitables.

e) Election des membres des commissions musicales

Pour cette élection, Grégoire prend la parole pour quelques explications.

Il rappelle que le chef tambour est membre de la CT UR et de la CT ASTF. Il n'est pas facile, pour le futur, d'assurer sa succession en trouvant un candidat adéquat tout en ayant, de plus, le temps de le former.

Grégoire a cependant trouvé un membre pour devenir chef, et fonctionner en parallèle avec lui pour la mise en route. Il s'agit de Norman Rey.

Succession du chef tambour CT/URTF pour 2025

Mesdames et messieurs,

Comme je vous l'ai dit dans mon rapport, il est temps pour moi de penser à ma succession. Après un sondage auprès de mes collègues présents dans la CT/URTF, il m'est apparu que personne ne voulait se lancer dans cette aventure. En effet, être responsable de la CT/URTF implique également de faire partie du comité de l'URTF, mais aussi être membre de la CT/ASTF. C'est énormément de séances, de déplacements, de travail, et de responsabilités, sur le plan romand mais également sur le plan suisse.

J'ai donc décidé de me chercher un nouveau membre pour la CT/URTF, mais pas juste un membre, mais un futur chef tambour.

J'ai trouvé un candidat, et afin d'éviter de faire ce qui m'est arrivé, c'est-à-dire de rentrer dans la CT et d'être catapulté chef, nous allons travailler ensemble pendant une année, pour lui montrer le fonctionnement, et ne pas le lâcher dans l'arène sans repères.

Cette personne est Norman Rey. Je le connais depuis des années, et je trouve qu'il a toutes les qualités pour prendre ce poste. Tout d'abord, et le plus important, il est très motivé. De plus, il est bilingue, ce qui est un énorme avantage. Il a suivi tous les cours possibles, cours moniteurs, juge, jeunesse et musique. Il est tambours militaires, il est même sergent, moniteurs au JUCA, il nous a souvent aidé pour nos cours à l'URTF et donne même les cours de moniteurs chez nous. En fait, il a un pied partout.

Mais Norman a un défaut, et c'est aussi la raison pour laquelle il n'est pas encore dans notre CT, alors que nous l'utilisons déjà régulièrement, depuis plusieurs années dans la conduite de nos activités. Il joue dans les tambours et fifre siérois.

Pour être totalement transparent avec vous, le souci que j'avais avec lui, c'est que les fifres et tambours siérois sont représentés partout. Président de l'ASTF, Robert Métrailler, responsable JUCA, aide CT/ASTF et président CT/ATFVR Samuel Métrailler, mais surtout, dans notre commission technique, il y a déjà Sébastien Métrailler pour les tambours et secrétaire de la commission, Nina Zanella pour les fifres et Gaëtan Barras, responsable des concours. Ça fait beaucoup de membre d'une société dans une CT, et je n'étais pas ravi de cette situation.

D'un autre côté, je pense vraiment qu'il faut prendre les gens là où ils sont, qui ont les compétences, et surtout s'ils sont motivés comme l'est Norman. Norman n'est pas le 2^{ème} choix, ni le 3^{ème}, ni la solution de secours, c'est le premier choix et le seul. C'est pourquoi je vous propose la candidature de Norman pour la CT/URTF, en prévision de la succession de chef tambour en février 2025.

Merci de votre attention.

*Trincherini Grégoire
Chef Tambours CT/URTF*

Il propose d'élire Norman Rey à la CT en prévision de devenir chef tambour

Nous n'avons pas de démission cette année dans les commissions musicales.

Les autres membres actuels de la Commission musicale se mettent à disposition pour continuer et la composition des commissions à élire est la suivante :

Pour les tambours, Grégoire Trincherini, Sébastien Métrailler, Elias Girard, Michel Favre, Norman Rey et Gaëtan Barras ;

Pour les fifres, Etienne Küng, Nina Zanella, Chloé Cerutti et Alexandra Piller.

La parole n'est pas demandée à propos de la composition des commissions musicales.

Les membres des commissions musicales sont élus à l'unanimité par acclamation. Ils sont félicités de leur élection/réélection et remerciés de leur disponibilité et de l'excellent travail réalisé.

f) des membres de la Commission de vérification des comptes

La société de La Bertholdia de Fribourg étant au terme de son mandat, c'est au tour, selon la liste des sociétés de l'UR, des Fifres et tambours de Genève - CPMDT, d'intégrer la vérification des comptes comme suppléant. L'Empro Genève devient 1ère nommée. Ils acceptent ce mandat.

Au vote, la commission de vérification des comptes est élue à l'unanimité. La commission sera donc composée des sociétés suivantes :

L'Empro Genève
Compagnie 1602
F&T CPMDT

8. Propositions.

a) du comité

Pas de proposition du comité cette année.

b) des sociétés

Il n'y a pas de proposition ou de demande de société reçue au 31.12.2023.

9. Fixation du lieu de la prochaine assemblée des délégués de l'UR en 2025.

Les sociétés des F&T des Collèges de Lausanne et de la Merula souhaitent organiser la prochaine assemblée des Délégués à Lausanne.

Il n'y a pas d'autre proposition provenant de l'assemblée et il est procédé au vote. La candidature est acceptée à l'unanimité.

L'assemblée 2025 aura donc lieu le samedi 1^{er} février à Lausanne.

Alexia félicite ces deux sociétés pour leur future organisation.

10. Rapport intermédiaire de la Fête romande des tambours et fifres « Romont 2024 ».

Alexia passe la parole à Vincent Charrière, Président de l'Echo des Bois et à Dominique Magnin, Président du Comité d'organisation pour la présentation de Romont 2024.

Dominique présente les membres du CO.

Il présente le programme général du 20 au 23 juin 2024. Grand loto, concours individuels, concours sections, animations et lieux récréatifs.

Puis le prix des inscriptions et cartes de Fête.

Il présente ensuite l'échéancier en amont de la Fête.

Il y a 600 places de bénévoles !

La CT donne le nom des pièces d'ensemble :

Morceaux d'ensemble de la partie officielle du dimanche :

- Tambours : Giubileo
- Tambours et Fifres : Arabi
- Tambours et Fifres anciens : Silver Drum

Pour le défilé d'ensemble de nuit du samedi, la CT propose 2 groupes :

- Flight 16-80 et les traditionnelles marches d'ordonnance (2 à 6).

Pour le cortège de minuit en section mixte, trois morceaux ont été retenus :

- Arabi, Dudelsagg, Uncle Sam.

Concernant les fifres anciens, il s'agira de Silver Drum.

11. Attribution de l'organisation de la Fête romande des Jeunes 2026.

La société des Tambours de Conthey se propose pour organiser cette Fête et la présidente passe la parole à Grégoire Trincherini pour une rapide présentation.

Mesdames et messieurs,

La société des tambours de Conthey est très intéressée par l'organisation de la fête romande des jeunes.

Nous sommes une société de 29 personnes, tout confondu, avec nos jeunes, notre rang de devant, et les membres actifs. Nous avons une moyenne d'âge faible, avec beaucoup de membre entre 18 et 25 ans. Je suis considéré dans les vieux. Nos jeunes sont motivés et veulent organiser des activités, en particulier pour les jeunes, et la fête romande des jeunes serait vraiment idéal pour nous, pour nous faire de l'expérience d'organisation, pour nous montrer, et essayer d'intéresser des enfants sur notre commune.

De plus, en étant chef tambour de l'URTF, j'ai pu voir ce que nous avons déjà fait lors des dernières éditions, et je veux faire mieux. Je l'ai dit dans mon rapport de l'année passée. Une fête des jeunes n'est pas qu'un concours, il faut des activités pour les jeunes, avec les jeunes. Il n'y a que comme ça que nous pouvons motiver nos élèves à rester dans nos sociétés et il me tient vraiment à cœur d'organiser cette fête, accès vraiment sur la jeunesse et la relève.

Merci de votre attention.

*Trincherini Grégoire
Directeur des tambours de Conthey*

Il n'y a pas d'autre proposition provenant de l'assemblée et il est procédé au vote.
La candidature est acceptée à l'unanimité.

La présidente félicite les Tambours de Conthey pour leur future organisation et les en remercie.

12. Honorariat et nomination des Vétérans

Honorariat

Comme l'année passée nous n'avions pas remis les diplômes pour nos deux membres d'honneur potentiels, le Comité central de l'UR nomme aujourd'hui Ludovic Frochaux et Jean-Philippe Brun.

Cette proposition de nomination est acceptée au vote à l'unanimité.

Alexia remet le diplôme et une attention à Jean-Philippe Brun et un représentant de La Broye les prends pour Ludovic Frochaux.

Le Comité propose cette année la nomination au titre de membre d'honneur, d'une personnalité bien connue. Il s'agit d'Edgar Etter qui a quitté le Comité central cette année.

Edgar a œuvré pendant de nombreuses années en tant que jury et aussi au Comité central, pour tous ces moments partagés, nous le remercions et le nommons Membre d'honneur de l'URTF.

L'assemblée approuve par acclamation cette nomination.

Nous lui remettrons ultérieurement quand il sera de retour.

Nomination des vétérans

Le Président de l'Union des vétérans étant excusé, la parole est donnée à Eric Favre, secrétaire. Ils ont reçu de notre part les demandes de vétérans et nous remerciant pour l'invitation. Eric Favre procède, comme à l'accoutumée, à la remise des médailles et barrettes de vétérans aux personnes suivantes :

Vétéran

BAEHLER Serena, F&T Montreusiens

30 ans

ROLLIER Laurence, F&T Montreusiens

40 ans

DUBUIS Joël, Merula
GREZET Pascal, Merula
LAURENT Didier, Tambours Morgiens
RODARI Thivent, F&T Nyon
VALLOTTON Yvan , Tambours de la Musique de la Police de Genève

50 ans

BAEHLER Johannes, F&T Montreusiens
METRAILLER Robert T&F Sierrois

60 ans

DUBOUX Marc-Henri, Merula
SALAMIN Louis

13. Divers et propositions individuelles

Alexia donne la parole à Robert Métrailler, notre nouveau président de l'ASTF pour le message et les informations de l'association suisse.

Le Président de l'ASTF Robert Métrailler précise tout d'abord que cette AD a pour lui une saveur particulière car il a reçu la médaille de vétéran 50 ans !

Au sujet de l'ASTF, une nouvelle secrétaire centrale a été nommée, Franziska Humair. Lui se trouve encore en phase d'apprentissage mais il peut compter aussi sur Daniel et Roman pour le conseiller et le coacher.

Camp des jeunes : il appelle à s'inscrire et encourager/motiver les jeunes romands.

Swiss Drum Award : infos à venir sur le site de l'ASTF.

Inscription SUISA : penser à remplir correctement les formulaires.

Il souligne l'importance de la relève des jeunes, de la passion, enthousiasme et plaisir, développer les compétences. Nous devons tirer vers le haut et montrer l'exemple.

Il nous remercie pour la confiance et se réjouit des signes positifs vu l'engagement de nouvelles personnes ou sociétés.

La parole est donnée à l'assemblée.

Laurent Guggisberg annonce pour les Diabolo Cossonay, leurs 60 ans d'existence et que cela sera fêté par un repas de soutien le dimanche 3 novembre à la Grande Salle de Gollion.
L'invitation officielle sera envoyée prochainement à l'URTF.

Conclusion

Merci aux délégués, membres d'honneur et honoraires, et participant.e.s à cette assemblée.

Merci aussi aux Tambours La Joux-Le Crêt pour l'organisation et pour l'apéro à l'issue de l'assemblée.


Le comité se réjouit d'ores et déjà de vous rencontrer lors d'une prochaine occasion.

Vincent Charrière donne les indications pour la suite de la journée.

L'ordre du jour étant épuisé, la présidente lève la séance à 11h30.

Nyon, le 17 février 2024

Le secrétaire général,
Olivier Monge



Annexes :
